



Photo : rrodrickbeiler (iStock)

## CONFLIT ISRAËL - TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

### Avertissement

Le sujet abordé est sensible et nécessite une grande prudence. Nous ne pouvons être tenus responsables des difficultés qui pourraient en résulter.

*Ces fiches sont un appui pédagogique destiné à développer la réflexion critique et autonome des élèves. Des références à des idées très différentes peuvent être communiquées afin de susciter cet esprit critique. Cette fiche n'est en aucun cas une prise de position dans le conflit de la part des organisations qui y ont travaillé et de ce qu'elles représentent. Elle vise à permettre un dialogue et réflexion critique à propos de concepts mobilisés dans cette actualité, et non à propos du conflit en lui-même.*

*Le sujet est sensible et peut entraîner des réactions vives des élèves. Il importe, avant de commencer la discussion, de rappeler les règles d'un débat serein : demander la parole, ne pas parler trop longtemps, ne pas interrompre, ne pas insulter, etc. Si les conditions d'un débat serein ne sont plus respectées, y mettre un terme et, si possible, lancer un débat « méta » sur la question « pourquoi est-on emporté par ses émotions, au point qu'il n'est plus possible de discuter sereinement ? »*

# Les faits

**Plutôt que de relater des faits qui seront remplacés par de nouveaux développements le lendemain, et étant donné que les développements sont abondamment couverts par les médias, nous souhaitons référer aux sources médiatiques, comme par exemple :**

<https://www.rtbf.be/archive/guerre-au-proche-orient>

<https://www.lesoir.be/81616/sections/proche-et-moyen-orient>

<https://www.lalibre.be/dossier/international/moyen-orient/attaques-du-hamas-israel-palestine-en-guerre/>

# Penser les faits : quelques pistes

## LE POIDS DES MOTS

**S'agit-il de crimes de guerre ?** Si on estime qu'existe un conflit armé entre l'état d'Israël et le groupe terroriste Hamas, il s'agit en effet d'infractions graves – parmi les plus graves qui soient – au droit de la guerre. On peut dans ce cas parler de crimes de guerre.

**S'agit-il de terrorisme ?** Il n'y a pas encore un consensus sur une définition dans le droit international, mais des définitions ont été proposées par les Nations Unies et l'Union européenne, comme par exemple: «des actes criminels, y compris contre des civils, commis dans l'intention de causer la mort ou des blessures corporelles graves, ou la prise d'otages, dans le but de provoquer un état de terreur dans l'opinion publique en général ou dans un groupe de personnes ou de personnes particulières, d'intimider une population ou contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte. » [1], ou encore

« Les actes de terrorisme ont pour but, par leur nature ou leur contexte, d'intimider gravement une population ou de contraindre indûment un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte ou à déstabiliser ou détruire gravement les structures politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales fondamentales de ce pays. Un pays ou une organisation internationale ». [2]

Le Hamas, officiellement reconnu comme un groupe terroriste par l'Union européenne depuis 2001, a attaqué la population civile israélienne, tué des personnes, emporté des otages. Comment peut-on qualifier ces faits ?

Pensez-vous qu'il existe des circonstances où le recours à des actes de violence est moralement acceptable ?



## DROIT DE RIPOSTER

La guerre met un État dans une situation particulièrement critique. Acculé par des circonstances défavorables, il pourrait être tenté, à un moment ou un autre, de perdre la raison et de commettre des actions meurtrières. C'est la raison pour laquelle existe le droit international humanitaire, et le « droit de la guerre ». Il définit ce que les forces armées peuvent faire et ce qu'elles ne peuvent pas faire lors d'un conflit armé. Ces règles visent notamment à protéger les populations civiles dont on a toujours estimé qu'elles n'étaient pas concernées ou devaient ne pas l'être par les batailles entre militaires.

Ces règles (ne pas maltraiter les prisonnier-es, ne pas attaquer les populations civiles, ne pas prendre d'otages, etc.) sont les mêmes pour les deux camps. Estimez-vous que ce soit une bonne chose ou que la partie armée agressive devrait pouvoir, elle, en tant que « victime » avoir recours à tous les moyens possibles pour se défendre, en ce compris attaquer les civil-es de la partie adverse ?

Le fait qu'une partie d'un conflit ne respecte pas le droit international humanitaire ou le droit de la guerre n'autorise pas l'autre à l'enfreindre également. Estimez-vous que cela devrait être le cas ? Une règle ne devrait-elle être respectée que si tout le monde la respecte ?

Doit-on observer un principe parce que tout le monde le respecte ou parce qu'on pense qu'il est juste ?

Que faire quand un conflit dure depuis très longtemps ? Cette distinction entre agresseur et agressé tient-elle toujours ou les deux parties finissent-elles par être, selon des modalités différentes, à la fois agresseurs et agressés ?

[1] Conseil de sécurité des Nations Unies, dans sa résolution 1566 d'octobre 2004

[2] Mai 2005, adoption de la Convention pour la prévention du terrorisme par le Conseil de l'Europe



## REPRÉSAILLES

Les mesures de représailles sont des réponses à des actions passées, tandis que les mesures de défense sont des actions prises pour se protéger contre des menaces actuelles ou imminentes. Une même mesure peut être à la fois l'une et l'autre, quand les représailles ont une visée dissuasive.

Par mesure de représailles contre les attaques terroristes dont il a été l'objet, Israël a imposé des sanctions contre les habitant·es de la bande de Gaza : plus d'approvisionnement ni en eau, ni en médicaments, ni en électricité, ni en nourriture. Cette sanction touche durement la population civile. Pensez-vous qu'il soit acceptable de punir toute une population pour toucher les auteurs d'actes terroristes, si abominables ces actes aient-ils été ?

L'Histoire compte plusieurs épisodes pendant lesquels une armée a menacé d'exterminer une population si les coupables qui s'y cachaient ne se rendaient pas, à une moindre échelle, les profs qui, dans le passé, menaçaient toute une classe de punition collective si le coupable ne se désignait pas, usaient du même principe. Quel jugement moral portez-vous sur cette pratique ? La fin justifie-t-elle les moyens ?

Que penser, de l'autre côté, des auteur·es de ces actes terroristes qui se cachent au milieu de la population civile plutôt que de se dénoncer ? Pensez-vous qu'ils et elles manquent de courage et/ou d'honnêteté ? Que feriez-vous à leur place ?

Et que penser des chef·fes qui donnent leurs ordres depuis des pays étrangers ?



## VALEUR D'UNE VIE

La vie humaine a une valeur infinie pour les religions (et notamment dans les religions juive, musulmane et chrétienne représentées dans le conflit israélo-palestinien) et dans l'esprit de la plupart des personnes agnostiques ou athées. En dehors de quelques circonstances telles que les militaires pendant une guerre, tuer est un interdit universel. Pourtant, ici, le Hamas a massacré des Israélien·nes et les autorités israéliennes ont décidé de frapper dont elles savaient qu'elles tueraient des Palestinien·nes.

Pensez-vous que la vie humaine doit être absolument (c'est-à-dire de façon absolue, sans exception) préservée ou pensez-vous qu'il existe des circonstances où tuer des gens est acceptable ?

On parle beaucoup « des Israélien·nes » et « des Palestinien·nes » comme s'il s'agissait chaque fois d'un ensemble homogène. Comment éviter le piège de la généralisation ?



## L'IMPORTANCE DES IMAGES

Le droit de la guerre interdit de publier des photos de prisonnier·ères de guerre. Le Hamas a veillé à filmer ses opérations sanguinaires et à en diffuser les images. Pourquoi pensez-vous qu'il a adopté cette stratégie de communication ? Comment nous sentons-nous en voyant ces images ? Pourquoi les regardons-nous quand même si elles nous choquent ? Pareillement, nous sommes particulièrement scandalisé·es par les images d'enlèvement, avec violence, d'enfants, de jeunes femmes et de personnes très âgées. Les terroristes en sont conscient·es et en jouent pour intensifier leur provocation. Comment expliquez-vous cette sensibilité et cette insensibilité (celle des terroristes du Hamas) ?



## DÉTENIR LA TERRE

Le conflit israélo-palestinien, c'est l'histoire de deux peuples qui revendiquent la propriété et le contrôle d'un même espace, d'une même terre. La terre est-elle un bien comme un autre ? Qu'est-ce que le fait d'être propriétaire d'un terrain a de plus que le fait d'être propriétaire d'une voiture ou d'une entreprise ? En quoi le fait d'avoir une terre à soi est-il important pour un peuple ?

## POUR ALLER PLUS LOIN: SEPT RAISONS, POUR UNE NATION, DE SOUHAITER DISPOSER D'UN TERRITOIRE À SOI

- 1. Identité culturelle et historique** – Le territoire peut être intrinsèquement lié à l'histoire et à la culture d'un peuple. Il peut contenir des sites sacrés, des lieux de mémoire, des traditions et des coutumes spécifiques qui sont essentiels pour l'identité ethnique.
- 2. Sécurité et stabilité** – La possession d'un territoire peut offrir une certaine sécurité physique et économique. Un territoire stable peut permettre aux communautés de planifier l'utilisation des ressources naturelles, de développer l'agriculture et des infrastructures.
- 3. Autonomie politique** – Posséder un territoire permet souvent à un groupe ethnique d'avoir son propre gouvernement, d'adopter ses propres lois et politiques, préservant ainsi son identité culturelle.
- 4. Économie et ressources naturelles** – Les ressources naturelles présentes sur un territoire (comme l'eau, les minéraux, les terres agricoles) peuvent être essentielles à la subsistance et au bien-être économique d'un groupe ethnique.
- 5. Protection de la culture et de la langue** – Un territoire peut offrir un environnement où la langue, la culture et les traditions d'un groupe ethnique peuvent être préservées et transmises aux générations futures sans l'influence externe excessive.
- 6. Sens d'appartenance** – Le territoire peut renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe. Il peut créer un lien physique entre les membres de la communauté, renforçant ainsi les relations sociales et le soutien mutuel.
- 7. Résistance à l'assimilation** – La possession d'un territoire peut aider à préserver une communauté ethnique en la protégeant contre l'assimilation culturelle et linguistique imposée par des groupes dominants.



## VIOLENCE ET SOUFFRANCE

Un certain nombre de voix expriment que la violence des agressions du Hamas est certes démesurée et inacceptable, mais qu'elle doit être mise en rapport avec la violence de la façon dont sont traité-es les habitant-es de la bande de Gaza, sous blocus israélien depuis 2007.

Peut-on comparer ces violences de natures différentes?

Qu'en est-il de la souffrance? La violence est un acte externe, intentionnel et direct, tandis que la souffrance peut être causée par des événements externes (comme la violence), mais elle peut aussi être le résultat de facteurs internes ou de circonstances de la vie comme des conditions de vie pénibles.

Certain-es pensent que ce n'est pas seulement la violence qu'il faut combattre, mais tout ce qui, d'origine humaine, crée de la souffrance. Qu'en pensez-vous?



## NEUTRALITÉ

Les auteur-es de cette fiche ont veillé à ne pas poser une question centrale, aussi visible qu'un éléphant dans un couloir: à quel camp donner raison? Plusieurs explications conjuguent leurs effets: la crainte de s'attirer les foudres – parfois extrêmement violents – des adeptes de tel ou tel camp; la nécessité de respecter les règles relatives à la neutralité des espaces scolaires et la volonté d'offrir des espaces de réflexion sereins sur des éléments connexes à ce conflit.

Quelle est l'importance de la neutralité? Pensez-vous qu'il soit possible d'être neutre? Comment peut-on ou de s'efforcer de l'être?

Pourquoi pensez-vous que ce sujet soit si sensible dans la société? Pourquoi semble-t-il souvent difficile de l'évoquer dans une discussion modérée, sans que le moindre propos, qu'on pense nuancé, nous range dans un camp ou dans l'autre?

## Fiches transversales

 [Gérer les émotions](#)

 [Le débat démocratique : cadre, règles et gestion](#)

## Aller plus loin sur

[QUESTIONSVIVES.BE](https://www.questionsvives.be)

## Besoin de plus d'outils ?

[CONTACTEZ-NOUS](#)

*Les idées présentées dans ces fiches ne reflètent pas forcément les positions de BeGlobal-Enabel, d'Amnesty International Belgique francophone, du Conseil supérieur de l'éducation aux médias ou de la RTBF.*